

2 mai 1842, concédant aux sieurs *Desmartin et Bonnet* les mines de lignite de — ; I, 318.

DOUZIES (Nord). Ordonnance du 20 mars 1845, autorisant les sieurs *Hamoir, Serret et Cie* à maintenir en activité cinq lavoirs à bras à — ; VII, 555. = Arrêté du Président du conseil, chargé du pouvoir exécutif en date du 3 août 1848, autorisant les sieurs *Hamoir, Serret et Cie*, à ajouter deux hauts-fourneaux à l'usine à fer de — ; XIV, 503.

DOYET (Allier). Ordonnance du 14 novembre 1844, autorisant le sieur de *La Ribette* à faire des recherches de houille à — ; VI, 684.

DRACY-SAINT-LOUP (Saône-et-Loire). Ordonnance du 4 novembre 1843, concédant aux sieurs *Selligue et Cie* les mines de schistes bitumineux de — ; IV, 732.

DREUILLE-SENECTERRE (sieur DE). Voir AUBRON (L').

DROITEVAL (Vosges). Ordonnance du 25 mai 1847, autorisant le sieur *Jacquinet* à maintenir en activité les deux feux d'affinerie existant dans son usine à fer de — ; XI, 734.

DROITS DE DOUANE. Arrêté de la commission du pouvoir exécutif du 6 juin 1848, modifiant les — pour les fontes aciéreuses importées d'Algérie ; XIII, 774.

DROITS D'ENTRÉE DANS PARIS. Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif du 9 septembre 1848, portant suppression des — pour les fers, fontes, cuivre et zinc ; XIV, 536. (Voir OCTROI DE PARIS.)

DROITS DE NAVIGATION. Voir CANAUX ; ÉCLUSES.

DROITS DE SORTIE. Décret du 9 octobre 1850, réduisant les — sur

les ouvrages en fonte ; XVIII, 589.

DRUMAUX-GENDARME (sieur). Voir CACHETTE (La) ; MAZERNY ; MONTIGNY-SUR-VENGE ; NEUVILLE-AUX-TOURNEURS (La) et POIX.

DRUY (Nièvre). Ordonnance du 27 août 1846, autorisant le sieur *Jeandet* à maintenir en activité une usine à fer à — ; X, 794.

DUBOST frères (sieurs). Voir VY-LÈS-RUPÉ.

DUCHON (sieur). Voir POYANS.

DUCLOS DE BOUSSOIS et consorts (sieurs). Voir POIPE (La).

DUFAUD (sieur). Voir VERNIÈRE (La).

DUMAREST (sieur). Voir ORBAGNOUX.

DUMAS (sieur). Voir DERRIÈRE-PARC ; HALLES (Les) ; MÉSAGE ; PIERRE-PLATE ; VAN (Le) ; VERNAY.

DUMONT (sieur). Voir FERRIÈRE-LA-GRANDE.

DUMORA et GIGNOUX (sieurs). Voir BIGANOS.

DUNOYER (sieur). Voir LUCHAPT.

DUPIN et RAVENAZ (sieurs). Voir CHANTAY (Le).

DUPLANTIER (sieur). Voir RUSTREL.

DUPOIRIER (sieur). Voir ÉCUELLE.

DUPONT et Cie (sieurs). Voir BLANC-MISSERON ; CRESPIN.

DUPONT et DREYFUS (sieurs). Voir ARS-SUR-MOSELLE ; CHAMPIGNEULLES ; CHARBONNIÈRE (La) ; MARG-CHEVIÈRES ; SAINT-JUVIN ; SOMMERANCE.

DUPUYNODE (sieur). Voir ABLON.

DURAND (sieur). Voir PÉRI-GUEUX.

DURAND, MOULINE aîné et Cie. Voir CHAMÉE.

DURAVEL (Lot). Décret du 26 novembre 1849, autorisant la compagnie des mines et forges d'Au-

bin à établir une usine à fer à — ; XVI, 583.

DUROZIER et ADAM (sieurs). Voir CHARBONNIÈRE.

E

EAU SALÉE. Ordonnance du 7 janvier 1842, donnant acte aux sieurs *Parmentier et Grillet* de leur désistement du pourvoi qu'ils avaient formé relativement à une exploitation d'— ; I, 795. (Voir SALIES.)

ÉCLUSES. Décret du Président du 4 septembre 1849, réduisant les droits de navigation perçus aux — de Fresne et d'Ywuy (Nord) ; XVI, 562.

ÉCOLE D'ADMINISTRATION. Arrêté du gouvernement provisoire du 9 mars 1848, établissant une — ; XIII, 806. = Loi du 9 août 1849, relative à l'— ; XVI, 558.

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE. Décret du Président du 22 août 1849, relatif à l'admission des militaires et marins à l'— ; XVI, 560. (Voir CHANTE-GRILLET.)

ÉCOLES SPÉCIALES. Décret du Président du 31 mars 1851, concernant les certificats d'admission dans les —, certificats qui suppléent aux brevets de capacité pour l'enseignement primaire ; XIX, 755.

ÉCUELLE (Haute-Saône). Ordonnance du 10 décembre 1845, autorisant le sieur *Dupoirier* à établir un patouillet et un lavoir à cheval à — ; VIII, 856.

ÉLICHAGNE (Basses-Pyrénées). Ordonnance du 9 novembre 1844, concédant aux sieurs *Boisot et Cie*, les puits et sources d'eau salée d'— ; VI, 679.

ÉMINENCE (Nièvre). Ordonnance du 6 juin 1843, autorisant le sieur et dame *d'Osmond* à maintenir en

activité l'usine à fer de l'— ; III, 935.

ENGELVIN-DEROSIERS (sieur). Voir BOIS-DE-SAINT-SAUVES.

ÉPAGNE (Vendée). Ordonnance du 29 mars 1847, concédant aux sieurs *Blot et consorts* les mines de houille d'— ; XI, 728.

ÉPAGNY (Côte-d'Or). Arrêté du Ministre des travaux publics, du 17 avril 1848, autorisant le sieur *Huot* à maintenir en activité un lavoir à cheval et douze lavoirs à bras à — ; XIII, 762.

ÉPAU (Nièvre). Ordonnance du 6 juin 1843 autorisant le sieur *Desaut-Dassay* à maintenir en activité l'usine à fer de l'— ; III, 935.

ÉPINE (Indre-et-Loire). Arrêté de la commission du pouvoir exécutif du 19 juin 1848, autorisant le sieur *Luzarche* à maintenir en activité l'usine à fer de l'— ; XIII, 780.

ÉPOISSES (Haute-Saône). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 3 août 1848, concédant aux sieurs *Prinet et Lisot* la mine de sel gemme des — ; XIV, 499.

ERLENBACH (Bas-Rhin). Ordonnance du 28 juillet 1847, concédant au sieur de *Lara et du Ren* les mines de houille d'— ; XII, 686.

ERSA (Corse). Décret du 9 août 1851, concédant aux sieurs *Giuria et Geoffroy* les mines d'antimoine d'— ; XX, 702.

ESCAICH (sieur). Voir SAINT-PAUL.

ESCARPELLE (Nord et Pas-de-Calais). Décret du Président du 27 novembre 1850, concédant à la *compagnie de la Scarpe* les mines de houille de L'—; XVIII, 592.

ESCAUT (bassin de l'). *Voir CA-NAUX.*

ESMIEU (sieur). *Voir BEAUME (La).*

ESPELUCHES (Puy-de-Dôme). Ordonnance du 4 novembre 1843, concédant au sieur *Marchet* et aux héritiers du sieur *Gladel* les mines d'arsenic d'—; IV, 736.

ESQUIROL (sieur). *Voir TARASCON.*

ESSAROIS (Côte-d'Or). Ordonnance du 7 décembre 1846, autorisant la dame *de Chastenay-Lenty* à maintenir en activité un haut-fourneau et deux feux d'affinerie, etc. à —; X, 855.

ESTAVAR (Pyrénées-Orientales). Arrêté du Ministre du 17 novembre 1846, portant que les ayant droit des sieurs *Cathelan* et *Fabre* sont déchus de la concession des mines d'—; XI, 720.

ESTIENNE et consorts (sieurs). *Voir PLAT-DE-GIER (Le).*

ESTIGNARD et C^{ie} (sieurs). *Voir CONS-LA-GRANDVILLE* et *VILLERS-LA-MONTAGNE.*

ÉTAINS BRUTS. *Voir PLOMBES BRUTS.*

ÉTANG (Ardennes). Décret du 30 décembre 1851, autorisant les sieurs

Morel à maintenir un lavoir à bras à L'—, commune de Poix; XX, 740.

ÉTANGS (canal des). *Voir CA-NAUX.*

ETRELLES (Haute-Saône). Ordonnance du 22 novembre 1844, autorisant le sieur *Angar* à maintenir en activité le lavoir à cheval d'—; VI, 685. = Arrêté du Président du 27 février 1849, autorisant les sieurs *Angar* et *Ligier* à substituer un lavoir à cheval à deux lavoirs à bras dans la commune d'—; XV, 577.

EUFFIGNEIX (Haute-Marne). Ordonnance du 28 août 1845, autorisant le sieur *Mollet* à conserver et tenir en activité onze lavoirs à bras et à substituer à sept bassins d'épuration un bassin unique à —; VIII, 840.

EURVILLE (Haute-Marne). Décret du 20 juin 1850, autorisant les héritiers *Lesperut* à maintenir en activité, modifier et augmenter les forges d'—; XVII, 745.

ÉVÈCHÉ (Vosges). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 21 août 1848, concédant à la *société anonyme des forges de Framont* les mines de fer de L'—; XIV, 531.

EYGOUTIER (Var). Arrêté du Président du conseil chargé du pouvoir exécutif, du 25 septembre 1848, concédant aux sieurs *Delaval* et C^{ie} les mines de houille de L'—; XIV, 543.

F

FABRE (sieur). *Voir BOUSOLE (La)* et *COL DE LA BOUSOLE (Le).*

FABRY (sieur). *Voir AIGNAY-LE-DUC.*

FABRY (veuve et héritiers). *Voir ROCHEFORT.*

FAÏENCE. Décret du 17 juillet 1851, portant modification du tarif d'entrée du sable propre à la fabrication de la —; XX, 704.

FAILLERA (Aude). Arrêté du Président du conseil chargé du pou-

voir exécutif, du 21 août 1848, concédant à la *société Paliopy* et C^{ie} les mines de fer de La —; XIV, 527.

FALENTIN-SAINTENAC. (sieur DE). *Voir MAS-D'AZIL (Le).*

FANGY (Jura). Ordonnance du 19 avril 1844, concédant au sieur *Monnier-Jobez* les mines de fer de —; V, 708.

FARINOLE (Corse). Décret du 27 juin 1849, concédant au sieur *Regnacq* les mines de fer de — et d'Olméta; XV, 648.

FAUCHER (LÉON). Arrêté du Président du 20 décembre 1848, nommant M. — Ministre des travaux publics; XIV, 673.

FAUVEAU-DELIARS (Dame). *Voir MARCQ-CHEVIÈRES.*

FAVERGE (Loire). Décret du Président du 25 février 1851, concédant au sieur *Margerand*, représentant de la compagnie de La — les mines de houille de ce nom; XIX, 745.

FAVRE et consorts (sieurs). *Voir VY-LES-LURE.*

FENDERIE (Ardennes). Ordonnance du 17 décembre 1846, autorisant le sieur *Gendarme* à maintenir en activité l'usine à fer de La —; X, 859.

FENIL (Indre-et-Loire). Arrêté de la commission du pouvoir exécutif du 19 juin 1848, autorisant le sieur *Luzarche* à remettre en activité l'usine à fer de —; XIII, 780.

FÉRANDERIE (Nièvre). Ordonnance du 2 avril 1843, autorisant le sieur *de Lorge* à maintenir en activité l'usine à fer de La —; III, 913.

FERCÉ (Sarthe). Arrêté du Ministre des finances du 6 novembre 1844, réglant, sous forme d'abonnement, la redevance proportionnelle des mines de houille de —; VI, 669.

FERNAND (sieur). *Voir RAVEAU.*

FERRAND (sieur). *Voir SAUVAGE.*

FERRAT et MOULIN (sieurs). *Voir GAILLARDONS (Les).*

FERRIÈRE (Aude). Arrêté du Président du conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 25 septembre 1848, concédant au sieur *Delcasse* les mines de fer de La —; XIV, 546.

FERRIÈRE-LA-GRANDE (Nord). Ordonnance du 29 décembre 1845, autorisant le sieur *Dumont* à maintenir en activité l'usine à fer d'En-Bas, commune de —; VIII, 864. = Du même jour, autorisant le même à maintenir en activité l'usine à fer d'En haut, commune de —; VIII, 865.

FERRIÈRES (Allier). Ordonnance du 11 mars 1842, concédant aux sieurs *Villatte de Peuseilhoux* et consorts, les mines de houille des —; I, 805.

FERS et FONTES. *Voir DROITS D'ENTRÉE DANS PARIS.*

FÉRY-LACOMBE. *Voir SEMBLES.*

FEULARDES (Cher). Ordonnance du 24 décembre 1845, autorisant les sieurs *Boigues* et C^{ie} à maintenir en activité l'usine à fer de —; VIII, 860.

FEYMONT (Vosges). Ordonnance du 5 juin 1847, autorisant les sieurs *Fleurot* et consorts à maintenir en activité la forge de —; XI, 734.

FIÉRON (sieur). *Voir ILLY.*

FLEUROT et consorts (sieurs). *Voir FEYMONT.*

FLIZE (Ardennes). Ordonnance du 11 juillet 1843, autorisant le sieur *Gendarme* à maintenir en activité une usine à fer à —; IV, 705.

FLORET (sieur). *Voir TALMAY.*

FLORÏ (sieur). *Voir RIVES (Les).*

FONCTIONS PUBLIQUES. Loi du 5 juillet 1850, sur l'admission et l'avancement dans les —; XVIII, 572.